

# Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Montréal du 29 mars 2018 17 h

# Séance tenue le jeudi 29 mars 2018 Salle du conseil de l'hôtel de ville

# **PRÉSENCES:**

Mme Valérie Plante, Mme Manon Barbe, M. John Belvedere, Mme Karine Boivin-Roy, M. Alex Bottausci, Mme Julie Brisebois, M. Georges Bourelle, M. Mitchell Brownstein, M. François William Croteau, M. Robert Coutu, M. Benoit Dorais, Mme Rosannie Filato, M. Michel Gibson, Mme Nathalie Goulet, M. Mickey Max Guttman, Mme Paola Hawa, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, M. Beny Masella, M. Peter McQueen, Mme Magda Popeanu, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, M. William Steinberg, Mme Christina M. Smith, Mme Émilie Thuillier, M. Philipe Tomlinson, Mme Maria Tutino et Mme Maja Vodanovic

# ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Sylvain Ouellet

#### **AUTRES PRÉSENCES:**

M. Alain Marcoux, Directeur général Me Yves Saindon, Greffier de la Ville Mme Line Comtois, analyste-rédactrice

La présidente d'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement .

# 1 - Période de questions du public

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

Question de À Objet

Mme Susan Stacho M. Normand Marinacci Responsabilité des arrondissements d'émettre

des permis de construction dans les zones inondables / Émission de cartographie des

zones inondables

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, la présidente d'assemblée déclare la période de questions du public close à 17 h 06.

\_\_\_\_\_

# 2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Question de À **Objet** M. Michel Gibson Mme Valérie Plante Infrastructures entourant l'emplacement de la (M. Benoit Dorais) station du REM dans la Ville de Kirkland / Station Jean-Yves Dépôt de document M. Robert Coutu M. Benoit Dorais Article 4.04 de l'ordre du jour / Annonce faite quant au dépôt du rapport à la suite de l'examen public sur le Bilan des actions de l'agglomération de Montréal pour lutter contre le profilage racial et le profilage social Mme Maria Tutino M. Benoit Dorais Participation des villes liées aux différentes ententes-cadres adoptées par l'administration

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, la présidente d'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 17 h 20.

\_\_\_\_\_

# CG18 0144

# Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 29 mars 2018, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, en y ajoutant l'article 7.05.

Adopté à l'unanimité.

03.01

\_\_\_\_\_

# CG18 0145

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 14 février 2018

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 14 février 2018 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 15 mars 2018 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

\_\_\_\_\_

<b>Approbation</b>	du	procès-verbal	de	l'assemblée	ordinaire	du	conseil	d'agglomération	tenue	le	22
février 2018											

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 22 février 2018 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 15 mars 2018 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.
03.03

# 4 - Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

La présidente d'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le porte-parole d'assemblée dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* du 1<sup>er</sup> au 28 février 2018.
- 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> au 28 février 2018.
- 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 1<sup>er</sup> au 28 février 2018.

\_\_\_\_\_

# CG18 0147

Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et de la Commission sur la sécurité publique à la suite de l'examen public sur le Bilan des actions de l'agglomération de Montréal pour lutter contre le profilage racial et le profilage social 2012-2016

Le porte-parole de l'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et de la Commission sur la sécurité publique à la suite de l'examen public sur le Bilan des actions de l'agglomération de Montréal pour lutter contre le profilage racial et le profilage social 2012-2016, et le conseil en prend acte.

04.04 1183430002	

# 5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

# 7 - Dépôt

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt »

#### CG18 0148

Dépôt du bilan annuel 2017 de la qualité de l'eau potable de 16 réseaux de distribution desservis par les usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.- Des Baillets, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval, en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable

Le porte-parole d'assemblée dépose le bilan annuel 2017 de la qualité de l'eau potable de 16 réseaux de distribution desservis par les usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.-Des Baillets, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval, et le conseil en prend acte.

07.01 1187855002	

#### CG18 0149

Dépôt du bilan annuel consolidé 2017 faisant état des activités d'entretien déléguées d'aqueduc et d'égout en vertu du Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002)

Le porte-parole d'assemblée dépose le bilan annuel consolidé 2017 faisant état des activités d'entretien déléguées d'aqueduc et d'égout en vertu du Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002), et le conseil en prend acte.

07.02 1185075001	

# CG18 0150

Dépôt du rapport annuel d'activités du Comité de vérification élargi de la Ville de Montréal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport annuel d'activités du Comité de vérification élargi de la Ville de Montréal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, et le conseil en prend acte.

07.03 1185330001	

# CG18 0151

Dépôt de la décision du Bureau de l'inspecteur général de résilier deux contrats de collecte et de transport de déchets avec Services Environnementaux Richelieu inc. à la suite des appels d'offres S08/004 et 16-15252

Le porte-parole d'assemblée dépose la décision du Bureau de l'inspecteur général de résilier deux contrats de collecte et de transport de déchets avec Services Environnementaux Richelieu inc. à la suite des appels d'offres S08/004 et 16-15252, et le conseil en prend acte.

07.04	

# AJOUT - Dépôt du rapport annuel 2017 de l'inspecteur général de la Ville de Montréal

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport annuel 2017 de l'inspecteur général de la Ville de Montréal, et le conseil en prend acte.

07.05				
	<del></del>			
11 - Dépôt de pétitions				
La présidente d'assemblée appe	elle le point « Dépôt de pétitions »			
Aucun document n'est déposé.				
Il est proposé par M. François	Limoges			
appuyé par M. Benoit Do	orais			
Et résolu :				
de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.				
Adopté à l'unanimité.				

# CG18 0153

Conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans, avec Équifab inc. pour la fourniture et l'installation sur demande de bennes d'aluminium avec accessoires sur des châssis de camions fournis par la Ville - Appel d'offres public 17-16332 (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 28 février 2018 par sa résolution CE18 0286;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

- 1 de conclure une entente-cadre, d'une durée de 3 ans, pour la fourniture et l'installation de bennes d'aluminium avec accessoires,
- 2 d'accorder à Équifab inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16332 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.		
20.01 1186859001		

Accorder un contrat à Génératrice Drummond pour la fourniture et l'entretien d'un groupe électrogène, sous abri insonorisé, incluant les équipements connexes requis pour sa mise en service à l'usine Lachine, pour une somme maximale de 1 873 186,39 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16248 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 28 février 2018 par sa résolution CE18 0287;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

- 1 d'accorder à Génératrice Drummond, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'entretien d'un groupe électrogène, sous abri insonorisé, incluant les équipements connexes requis pour la mise en service à l'usine Lachine, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 873 186,39 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16248 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidence:** Mme Maria Tutino

20.02 1184087001

# CG18 0155

Exercer la deuxième option de prolongation, sans dépense additionnelle, de l'entente-cadre conclue avec Chemise Empire Itée (CG17 0140) pour la fourniture de chemises de différents modèles destinées aux employés du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 28 février 2018 par sa résolution CE18 0290;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

- 1 d'autoriser la deuxième prolongation de l'entente-cadre conclue avec Chemise Empire Itée (CG17 0140), pour une période de douze mois, pour la fourniture de chemises de différents modèles, à l'usage des employés du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), selon les mêmes termes et conditions;
- 2 d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du SPVM et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.		
20.03 1186135002		

Approuver le projet d'addenda No 2 au protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la Ville de Montréal dans le cadre du programme de financement du Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Grandes villes (FCCQ-GV), numéros 800277 et 810487, d'avril 2012, relatif à une révision générale des projets constituant la programmation de cette entente

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 28 février 2018 par sa résolution CE18 0298;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

- 1 d'approuver le projet d'addenda no 2 au protocole d'entente intervenu entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la Ville de Montréal, dans le cadre du programme de financement du Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Grandes villes, dossiers numéros 800277 et 810487, du 19 avril 2012, relatif à une révision générale des annexes B-1 et B-2 de l'entente;
- 2 d'autoriser la mairesse et le greffier de la Ville à signer le projet d'addenda pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.		
20.04 1181158001		

#### CG18 0157

Approuver le projet de protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et la Ville de Montréal relatif à une aide financière de 59,8 millions \$ pour le projet de protection de la prise d'eau brute de l'usine de production d'eau potable Atwater

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 28 février 2018 par sa résolution CE18 0299;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le projet de protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la Ville de Montréal, relatif à une aide financière de 59,8 millions \$ pour le projet de protection de la prise d'eau brute de l'usine de production d'eau potable Atwater.

Adopté à l'unanimi	té.
20.05 1181158002	
Il est proposé par	M. François Limoges
appuyé par	M. Benoit Dorais
Et résolu :	
de réunir, pour fins	d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour
Adopté à l'unanimi	té.

Approuver le projet de convention de modification de bail intervenu entre la Ville de Montréal et le Complexe Chaussegros-de-Léry inc. (CG08 0547), afin d'exclure 14 places de stationnement VIP et de régulariser un espace à vélo d'une superficie de 1600 pieds carrés, dans l'immeuble situé au 303, rue Notre-Dame Est, à compter du 1<sup>er</sup> février 2018, permettant une économie totale de loyer de 539 601,36 \$, taxes incluses, pour la durée du terme / Ajuster à la baisse, à compter de 2019, la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière de 45 135,39 \$ net des ristournes de taxes

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 28 février 2018 par sa résolution CE18 0300;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

- 1 d'approuver le projet de convention de modification de bail intervenu entre la Ville de Montréal et le Complexe Chaussegros de Léry inc. (CG08 0547), afin d'exclure 14 places de stationnement VIP et de régulariser l'espace à vélo d'une superficie de 1600 pieds carrés, dans l'immeuble situé au 303, rue Notre-Dame Est, à compter du 1<sup>er</sup> février 2018, permettant une économie de loyer totale de 539 601,36 \$, taxes incluses, pour la durée du terme, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention de modification de bail;
- 2 d'ajuster à la baisse, à compter de 2019, la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI), d'un montant de 45 135,39 \$ net des ristournes de taxes.

Adopté à l'unanimité.	
20.06 1184069006	

# CG18 0159

Résilier le contrat avec Entreprise Techline inc. (CG16 0725) pour le montage et démontage de la piste de Formule E dans le centre-ville de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 28 février 2018 par sa résolution CE18 0306;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu :

de résilier le contrat accordé à Entreprise Techline inc. (CG16 0725) pour le montage et démontage de la piste de Formule E dans le centre-ville de Montréal à la suite de l'annulation de l'événement à Montréal.

Adopté à l'unanimité.		
0.07 1175288002		

Autoriser une dépense additionnelle de 482 131,80 \$, taxes incluses, pour une prolongation de 12 mois du contrat pour la fourniture de différents vêtements de pluie, à l'usage des employés du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), conformément à l'entente-cadre conclue avec Martin et Lévesque inc. (CG15 0224), majorant ainsi le montant total du contrat de 657 867,75 \$ à 1 139 999,55 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 mars 2018 par sa résolution CE18 0329;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 482 131,80 \$, taxes incluses, pour une prolongation de 12 mois du contrat pour la fourniture de différents vêtements de pluie (blousons, pantalons, imperméables et capuchons), à l'usage des employés du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), conformément à l'entente-cadre conclue avec Martin et Lévesque inc. (CG15 0224), majorant ainsi le montant total du contrat de 657 867,75 \$ à 1 139 999,55 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du SPVM, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.		
20.08 1186135001		

#### CG18 0161

Ratifier l'occupation par laquelle la Ville loue à Cavalia inc., un espace d'entreposage, d'une superficie de 13 300 pieds carrés, à des fins d'entreposage de biens non périssables, situé au 9191, boulevard Henri-Bourassa Ouest, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017, pour un loyer total de 160 000 \$, excluant les taxes / Approuver un projet de prolongation de bail par lequel la Ville loue à Cavalia inc., un espace d'une superficie approximative de 13 300 pieds carrés, à des fins d'entreposage de biens non périssables, situé au 9191, boulevard Henri-Bourassa Ouest, pour une période additionnelle de 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour un loyer total de 40 000 \$, excluant les taxes

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 mars 2018 par sa résolution CE18 0333;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu :

Adopté à l'unanimité.

- 1 de ratifier l'occupation par laquelle la Ville loue à Cavalia inc., un espace d'entreposage d'une superficie de 13 300 pieds carrés, à des fins d'entreposage de biens non périssables, situé au 9191, boulevard Henri-Bourassa Ouest, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017, pour une recette totale de 160 000 \$, excluant les taxes;
- 2 d'approuver un projet de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Cavalia inc., pour une période additionnelle de 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, un espace situé au 9191, boulevard Henri-Bourassa Ouest, d'une superficie approximative de 13 300 pieds carrés, à des fins d'entreposage de biens non périssables, pour une recette annuelle de 40 000 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus à la prolongation de bail;
- 3 d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

·	
20.09 1185323002	

Autoriser la cession de contrat de Provencher Roy urbanisme inc. à Provencher Roy + associés architectes inc. dans le cadre du contrat de services professionnels en architectures et ingénierie octroyé à CIMA+ s.e.n.c. et Provencher Roy urbanisme, approuvé par le conseil d'agglomération le 30 mars 2017 en vertu de la résolution CG17 0096

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 mars 2018 par sa résolution CE18 0337;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver un projet de cession de contrat entre Provencher Roy urbanisme inc. et Provencher Roy + associés architectes inc., auquel interviennent la Ville de Montréal et CIMA+ s.e.n.c., dans le cadre du contrat de services professionnels en architecture et ingénierie octroyé à CIMA+ s.e.n.c. et Provencher Roy urbanisme, approuvé par le conseil d'agglomération le 30 mars 2017 en vertu de la résolution CG17 0096.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1173820005

\_\_\_\_\_

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu:

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_

# CG18 0163

Exercer l'option de la deuxième et dernière prolongation, et autoriser une dépense additionnelle de 96 579 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'un service de techniciens, spécialistes du système de gestion de bases de données Integrated Data Management System (IDMS) de la Compagnie CA du Canada, pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 31 mai 2019, dans le cadre du contrat accordé à Les systèmes d'information Héra Évolution inc. (CG14 0245), majorant ainsi le montant total du contrat de 386 316 \$ à 482 895 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0362;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu :

1 - d'exercer l'option de la deuxième et dernière prolongation du contrat et autoriser une dépense additionnelle de 96 579 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'un service de techniciens, spécialistes du système de gestion de bases de données Integrated Data Management System (IDMS) de la Compagnie CA du Canada, dans le cadre du contrat accordé à Les systèmes d'information Héra Évolution inc. (CG14 0245), pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 31 mai 2019, majorant ainsi le montant total du contrat de 386 316 \$ à 482 895 \$, taxes incluses ;

Séance ordinaire du conseil d'agglomération du jeudi 29 mars 2018 à 17 h
2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
20.11 1186871001
<del></del>
CG18 0164
Conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois, avec MVC Ocean inc. pour la fourniture de services de plongeurs - scaphandriers et de robots pour l'inspection sous-marine des bassins d'eau potable et des conduites - Appel d'offres public 17-16560 (3 soum.)
Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0370;
Il est proposé par M. François Limoges
appuyé par M. Benoit Dorais
Et résolu :
<ul> <li>1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trente-six mois, pour la fourniture de services de plongeurs-scaphandriers et de robots pour l'inspection sous-marine des bassins d'eau potable et des conduites;</li> </ul>
2 - d'accorder à MVC Ocean inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16560 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
3 - d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau pour 2019 d'un montant net de taxes de 172 582,09 \$ et pour 2020 d'un montant net de taxes de 160 478,75 \$;
4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable, et ce, au rythme des besoins à combler.
Adopté à l'unanimité.
20.12 1187878001
<del></del>
CG18 0165
Résilier l'entente-cadre d'une durée de 36 mois avec Uni-Select Québec inc. (Centre de Pièces Gagnon) pour la fourniture d'accumulateurs de véhicules et équipements motorisés (CG16 0706)
Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0360;
Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu :

de résilier l'entente-cadre de trente-six mois avec Uni-Select Québec inc. (Centre de pièces Gagnon) pour la fourniture d'accumulateurs pour véhicules et équipements motorisés (CG16 0706).

Adopté à l'unanimité.

20.13 1171541003

Accorder un contrat de gré à gré à IBM Canada Itée pour l'acquisition mensuelle de droits d'utilisation des logiciels pour l'ordinateur central consolidé, pour une période maximale d'un an, soit du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 30 avril 2019, pour une somme maximale de 642 980,58 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0361;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

- 1 d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à IBM Canada Itée, fournisseur unique, pour l'acquisition mensuelle de droits d'utilisation des logiciels pour l'ordinateur central consolidé, pour une période maximale d'un an, soit du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 30 avril 2019, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 642 980,58 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 15 janvier 2018;
- 2 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1177833002

#### CG18 0167

Autoriser une dépense additionnelle de 379 609,57 \$, taxes incluses, pour l'achat de trois répéteurs, dans le cadre du contrat accordé à Airbus DS Communications Corp. (CG12 0208), majorant ainsi le montant total du contrat de 47 932 964,99 \$ à 48 312 574,56 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0363;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu :

- 1 d'autoriser une dépense additionnelle de 379 609,57 \$, taxes incluses, pour l'achat de trois répéteurs, dans le cadre du contrat accordé à Airbus DS Communications Corp. pour le projet SERAM (CG12 0208), majorant ainsi le montant total du contrat de 47 932 964,99 \$ à 48 312 574,56 \$, taxes incluses;
- 2 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1185260001

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

Accorder un contrat à Coupal Brassard Chambly pour la fourniture de 100 automobiles électriques de marque et modèle Nissan Leaf, pour une somme maximale de 3 862 930,05 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16247 (7 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0364;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

- 1 d'accorder à Coupal Brassard Chambly, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 100 automobiles électriques de marque et modèle Nissan Leaf, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 862 930,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16247 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
20.16 1184922002		

#### CG18 0169

Conclure une entente-cadre avec Westburne, Division de Rexel Canada Électrique inc. pour la fourniture de 270 stations de recharge avec accessoires d'installation pour les véhicules électriques - Appel d'offres public 18-16629 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0365;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

- 1 de conclure une entente cadre, d'une durée estimée de 3 ans, pour la fourniture de 270 stations de recharge pour véhicules électriques et des accessoires d'installation et d'opération associés;
- 2 d'accorder à Westburne, Division de Rexel Canada Électrique inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16629;
- 3 d'imputer ces dépenses au budget du PTI du Service de la gestion et de la planification immobilière, et ce, au rythme des besoins à combler selon les projections 2018-2020 pour la livraison de véhicules électriques.

Adopté à l'unanimité.	
20.17 1187897001	

Accorder un contrat d'une durée de 3 ans (avril 2018 - avril 2021) à Groupe Nicky inc. pour l'entretien général du parc Frédéric-Back, pour une somme maximale de 1 244 663,58 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16735 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0369;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

- 1 d'accorder à Groupe Nicky inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'entretien général du parc Frédéric-Back, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 244 663,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16735 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
20.18 1186688003		

#### CG18 0171

Accorder un contrat à Ventilation Manic inc. pour des travaux de mécanique du bâtiment, d'électricité, d'architecture et de structure pour la mise à niveau de la prise d'air extérieure du bâtiment administratif de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 496 490,79 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP17078-165024-C (1 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0374;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

- 1 d'accorder au seul soumissionnaire, Ventilation Manic inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour les travaux de mécanique de bâtiment, d'électricité, d'architecture et de structure pour la mise à niveau de la prise d'air extérieure du bâtiment administratif, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 496 490,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP17078-165024-C;
- 2 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
20.19 1187526005		

Accorder un contrat à La Cie Électrique Britton Itée pour l'installation de nouveaux relais de protection sur les armoires de commutation à 25kV des groupes motopompes à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 502 439,43 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP18006-171246-C (8 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0381;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu :

- 1 d'accorder à La Cie Électrique Britton Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'installation de nouveaux relais de protection sur les armoires de commutation à 25 kV des groupes motopompes à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Macotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 502 439,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP18006-171246-C;
- 2 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimi	té.	
20.20 1187526007		
Il est proposé par	M. François Limoges	
appuyé par	M. Benoit Dorais	
Et résolu :		

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

# CG18 0173

Conclure une entente-cadre avec Vincent Ergonomie inc. pour des services professionnels d'ergonomie exclusifs au Service de police de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 605 343,38 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16228 (1 soum.) / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0384;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

- 1 de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande des services professionnels d'ergonomie exclusifs au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- 2 d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Vincent Ergonomie inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 605 343,38 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16228 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;

3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du SPVM, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1187187001

\_\_\_\_\_\_

# CG18 0174

Conclure 2 ententes-cadres de services professionnels pour les sommes maximales indiquées avec Les Consultants S.M. inc. (entente 1 : 1 692 719,44 \$, taxes incluses) et avec SNC-Lavalin inc. (entente 2 : 1 635 519,38 \$, taxes incluses) pour la surveillance de travaux de réfection de structures dont en priorité la réfection des ponts Berri/Sherbrooke et Bonaventure - Appel d'offres public 17-16530 (7 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0383;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu:

1 - de conclure deux ententes-cadres pour la surveillance de travaux de réfection de structures avec les firmes ci-après désignées, ces dernières ayant obtenu respectivement le plus haut pointage final et le deuxième meilleur pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales et les ententes inscrites à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16530;

<u>Firme</u>	<u>Entente</u>	Somme maximale
Les Consultants S.M. inc.	1	1 692 719,44 \$
SNC Lavalin inc.	2	1 635 519,38 \$

2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1185249001

\_\_\_\_\_

# CG18 0175

Accorder un soutien financier maximal de 1 350 000 \$ à la Fondation du startup de Montréal, pour une durée de 3 ans (2018 à 2020), afin d'appuyer son plan de croissance / Approuver un projet de convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0397;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

- 1 d'accorder un soutien financier maximal de 1 350 000 \$ à la Fondation du startup de Montréal afin d'appuyer son plan de croissance pour la période de 2018 à 2020;
- 2 d'approuver un projet de convention ente la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 -	d'imputer cette	dépense	conformément	aux information	is financières	inscrites a	au dossier	décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1187511001

\_\_\_\_\_

#### CG18 0176

Accorder un soutien financier totalisant 750 000 \$, pour une durée de 3 ans (2018-2020), soit 250 000 \$ par année, à C2.MTL relativement à la réalisation de l'événement annuel C2 Montréal afin de contribuer au rayonnement de Montréal dans le domaine du commerce et de la créativité / Approuver une convention à cet effet

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0396;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

- 1 d'accorder un soutien financier de 750 000 \$ pour trois ans (2018-2020), soit 250 000 \$ par année, à C2.MTL pour l'organisation de l'événement annuel C2 Montréal;
- 2 d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1180881001

\_\_\_\_\_

# CG18 0177

Accorder un contrat à Hyundai Sorel-Tracy pour la fourniture de 6 véhicules légers de marque Hyundai, pour une somme maximale de 208 282,96 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16586 (1 seul soum. conforme pour le lot 3)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0431;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu :

- 1 d'accorder au seul soumissionnaire conforme pour le lot no 3, Hyundai Sorel-Tracy, le contrat pour la fourniture de 6 véhicules de marque Hyundai, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 208 282,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16586 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1184922003

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_\_

#### CG18 0178

Conclure une entente-cadre d'une durée de deux ans (avec possibilité de prolongation) avec Location Discount (23137292 QC inc.) pour la location à court terme de camionnettes et de voitures - Appel d'offres public 17-15854 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0433;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

- 1 de conclure deux ententes-cadres, d'une durée de deux ans, pour la location à court terme de camionnettes et de voitures;
- 2 d'accorder à Location Discount (23137292 QC inc.), plus bas soumissionnaire conforme pour les Groupes 1 et 2, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15854 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1186859003

# CG18 0179

Autoriser une dépense additionnelle de 85 246,19 \$, taxes incluses, pour des travaux de construction accessoires au projet de construction du nouveau poste d'essence Saint-Michel dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, dans le cadre du contrat accordé à Morival Itée (CG17 0337), majorant ainsi le montant total du contrat de 827 068,18 \$ à 858 169,16 \$, taxes incluses et le montant des dépenses incidentes de 37 594,01 \$ à 91 739,22 \$, taxes incluses

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0439;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 85 246,19 \$, taxes incluses, pour des travaux de construction accessoires au projet de construction du nouveau poste d'essence Saint-Michel dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, dans le cadre du contrat accordé à Morival Itée (CG17 0337), majorant ainsi le montant total du contrat de 827 068,18 \$ à 858 169,16 \$, taxes incluses, et le montant des dépenses incidentes de 37 594,01 \$ à 91 739,22 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité. 20.27 1185884001

#### CG18 0180

Accorder un contrat de services professionnels de gré à gré à l'Université de Sherbrooke pour la diffusion, pour l'année 2018, des activités de formation établies dans le cadre du projet Leadership en Santé, sécurité et mieux-être, pour une somme maximale de 197 325,84 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0452;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

- 1 d'accorder un contrat de services professionnels pour la diffusion des activités de formation dans le cadre du projet Leadership en Santé, sécurité et mieux-être développées en 2017;
- 2 d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel l'Université de Sherbrooke s'engage à fournir à la Ville, pour l'année 2018, les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 197 325,84 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 d'autoriser le directeur général à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4 d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service des ressources humaines.

Adopté à l'unanimité.
20.28 1187738001

# CG18 0181

Conclure une entente-cadre de gré à gré, pour une période d'un an, pour des services professionnels avec l'École Nationale d'Administration Publique (ENAP) afin de maintenir les activités de formation existantes aux gestionnaires, pour une somme maximale de 374 650 \$, taxes incluses, pour l'année 2018 / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0451;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu :

 1 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande des activités de formation existantes aux gestionnaires;

- 2 d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel l'École Nationale d'Administration Publique (ÉNAP) s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 374 650 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 18 janvier 2018 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.		
20.29 1181292001		

Approuver le projet d'entente entre la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal relativement au transfert des budgets et de la responsabilité en habitation, dans le cadre de la mise en oeuvre de l'entente-cadre Réflexe Montréal reconnaissant le statut particulier de la métropole

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0460;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le projet d'entente entre la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal concernant le transfert des budgets et la responsabilité en habitation, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente-cadre Réflexe Montréal reconnaissant le statut particulier de la métropole.

Adopté à l'unanimi	té.
20.30 1180640001	
Il est proposé par	M. François Limoges
appuyé par	M. Benoit Dorais
Et résolu :	
de réunir, pour fins	d'étude, les articles 20.31 à 20.35 de l'ordre du jour.
Adopté à l'unanimi	té.

Approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de 3928446 Canada inc., pour une période de 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, des espaces situés au 4e étage de l'immeuble sis au 5800, rue Saint-Denis, d'une superficie d'environ 18 180 pieds carrés, pour une dépense totale de 7 070 914,22 \$, taxes incluses / Autoriser un virement de crédit de 54 652,19 \$, net des ristournes de taxes, en provenance du budget de dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la gestion et de la planification immobilière / Ajuster pour les années 2019 et suivantes, la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0461;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu :

- 1 d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de 3928446 Canada inc., pour une période de 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, des espaces situés au 4<sup>e</sup> étage de l'immeuble sis au 5800, rue Saint-Denis, d'une superficie d'environ 17 750,78 pieds carrés, à des fins de bureau, pour un loyer total de 3 732 167,84 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2 d'autoriser une dépense de 2 407 576,50 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement et les contingences payables à 3928446 Canada inc.;
- 3 d'autoriser une dépense de 931 169,88 \$, taxes incluses, pour les dépenses incidentes;
- 4 d'autoriser un virement de crédit de 54 652,19 \$, net des ristournes de taxes, en provenance du budget de dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la gestion et de la planification immobilière et d'imputer la dépense en 2018, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;
- 5 d'ajuster, pour les années 2019 et suivantes, la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 6 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
20.31 1184069001		

# CG18 0184

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure avec Kemira Water Solutions Canada inc. quatre ententes d'achat contractuelles, d'une durée de cinquante-six mois, pour la fourniture et la livraison de quatre produits chimiques utilisés dans les usines de production d'eau potable - Appel d'offres public 17-16542 (1 à 2 soum. par contrat)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0435;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

- 1 de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 de conclure des ententes d'achat contractuelles, d'une durée de cinquante-six mois, pour la fourniture sur demande et la livraison de produits chimiques utilisés dans les usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.-Des Baillets, Pointe-Claire, Pierrefonds, Lachine et Dorval;

3 - d'accorder à Kemira Water Solutions Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme pour les articles 1 et 3, et seule firme soumissionnaire pour les lots 2 et 4, cette dernière ayant présenté une soumission conforme, les contrats à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16542 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

<u>Article</u>	<u>Montant</u>
Article 1 : Mélange de sulfate ferrique et sulfate d'aluminium	2 511 054 \$
Article 2 : Aluminate de sodium	589 873,49 \$
Article 3: Sulfate d'aluminium acidifié 5%	918 937,69 \$
Article 4: Mélange de polyDADMAC et de chlorhydrate d'aluminium (20% / 80%)	3 579 102,77 \$

4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.		
20.32 1187855001		

#### CG18 0185

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder à Groupe de sécurité Garda SENC un contrat à taux horaire pour la fourniture d'un service de gardiennage et tous les services connexes, pour une durée de 36 mois débutant le 5 mai 2018, renouvelable pour deux périodes additionnelles de 12 mois chacune, pour une somme maximale de 5 569 485,35 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 18-16579 (3 soum., 1 seul conforme)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0437;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

- 1 de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 d'accorder à Groupe de sécurité Garda SENC, seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat à taux horaire pour la fourniture d'un service de gardiennage et tous les services connexes, pour une période maximale de 36 mois débutant le 5 mai 2018, avec possibilité de prolongation pour deux périodes additionnelles de 12 mois chacune, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 569 485,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16579 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
20.33 1187890002		

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Groupe TNT inc. pour la construction d'une conduite d'eau principale de 750 mm de diamètre sous le boulevard Louis-H. Lafontaine, entre le boulevard du Haut-Anjou et la rue Beaubien Est, dans l'arrondissement d'Anjou - Dépense totale de 20 451 442,50 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10228 (5 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0443;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu :

- 1 de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 d'autoriser une dépense de 20 451 442,50 \$, taxes incluses, pour la construction de conduites d'eau de 750 mm, en tranchée et en tunnel, sous le boulevard Louis-H. La Fontaine, entre le boulevard du Haut-Anjou et la rue Beaubien, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 d'accorder à Groupe TNT inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 19 293 813,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10228;
- 4 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidence:** Mme Maria Tutino

20.34 1175946005

\_\_\_\_\_

# CG18 0187

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat de services professionnels et techniques à Le groupe Desfor pour la fourniture de services en foresterie urbaine, pour une somme maximale de 2 418 877,39 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15665 (4 soum., 1 seul conforme) / Approuver un projet de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0442;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu:

20.35 1176620002

- 1 de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 d'approuver un projet de convention par lequel Le groupe Desfor, seule firme ayant présenté une soumission conforme, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la fourniture de services en foresterie urbaine, pour une somme maximale de 2 418 877,39 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15665 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.36 à 20.40 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_

#### CG18 0188

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Charex inc. pour la réalisation des travaux d'aménagement sur les avenues Wiseman, Outremont, McEachran, du Manoir et Dollard, le chemin Bates et l'Axe central du projet, incluant les travaux d'égout, d'aqueduc, de voirie, de massifs électriques, d'éclairage et d'aménagement paysager, dans le cadre du projet du site Outremont dans l'arrondissement d'Outremont - Dépense totale de 15 675 921,71 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 221711 (6 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0445;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu:

- 1 de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 d'autoriser une dépense de 15 675 921,71 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux d'aménagement de l'Axe central du projet et des rues transversales, incluant les travaux d'aqueduc, d'égout, de voirie, d'éclairage et d'aménagement paysager, dans le cadre du projet du site Outremont, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 d'accorder à Charex inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 14 999 082,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 221711;
- 4 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.36 1181009002

\_\_\_\_\_

# CG18 0189

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat à Excavation Loiselle inc. pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et d'éclairage dans la rue Saint-André, de la rue Cherrier à l'avenue Laurier, dans l'arrondissement Le Plateau Mont-Royal - Dépense totale de 24 685 023,25 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 304902 (6 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0448;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2 d'autoriser une dépense de 24 685 023,25 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et d'éclairage dans la rue Saint-André, de la rue Cherrier à l'avenue Laurier, dans l'arrondissement Le Plateau Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 d'accorder à Excavation Loiselle inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 22 837 003,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 304902 ;
- 4 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
20.37 1187231007		

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder un contrat de construction à Développement Atrium inc., pour le réaménagement de l'édifice Lucien-Saulnier et son Annexe - Dépense totale de 8 296 619 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5945 (2 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0449;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

- 1 de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 d'autoriser une dépense de 8 296 619 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de l'édifice Lucien-Saulnier et de son annexe, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 d'accorder à Développement Atrium inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 913 849,16 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5945;
- 4 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
20.38 1187619001		

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure quatre contrats de services professionnels avec les firmes suivantes: Cofomo inc. (lot 1 pour une somme maximale de 2 213 268,75 \$, taxes incluses, et lot 3 pour une somme maximale de 816 987,38 \$, taxes incluses), et Cima + S.E.N.C (lot 2 pour une somme maximale de 1 743 538,39 \$, taxes incluses, et lot 4 pour une somme maximale de 1 290 020 \$, taxes incluses), pour une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés pour la mise à niveau des technologies opérationnelles des solutions d'affaires pour les services de la gestion du territoire de la Ville de Montréal - Appel d'offres public 18-16690 (12 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0456;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

- 1 de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 de conclure quatre contrats, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture, sur demande, de prestations de services spécialisés pour la mise à niveau des technologies opérationnelles des solutions d'affaires pour les services de la gestion du territoire de la Ville de Montréal;
- 3 d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis pour les lots 1 à 3, et par lequel la seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis pour le lot 4, s'engagent à fournir à la Ville les services spécialisés requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16690 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de conventions;

Firme	Description	Montant
Cofomo inc.	Lot 1 - Conception et déploiement d'infrastructure de télécommunication et infrastructures TI	2 213 268,75 \$
CIMA + S.E.N.C.	Lot 2 - Conception et déploiement de solutions pour les contrôles de procédés	1 743 538,39 \$
Cofomo inc.	Lot 3 - Mise en place de nouvelles pratiques de gestion du support et de la continuité des affaires des technologies opérationnelles	816 987,38 \$
CIMA + S.E.N.C.	Lot 4 - Conception et déploiement de salles de serveurs pour les technologies opérationnelles	1 290 020 \$

4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.		
0.39 1187438001		

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Conclure trois ententes-cadres d'une durée de trente-six mois avec les firmes suivantes : Atelier Civiliti inc. pour une somme maximale de 1 837 070,55 \$, taxes incluses (8 soum.), Lemay Co inc. pour une somme maximale de 1 543 900,40 \$, taxes incluses (7 soum.) et Fahey et associés inc. pour une somme maximale de 571 237,19 \$, taxes incluses (7 soum., 1 seul conforme) pour la fourniture de services professionnels multidisciplinaires en aménagement urbain - Appel d'offres public 17-16443 / Approuver les projets de convention à cette fin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0455;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu:

- 1 de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 de conclure trois ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels multidisciplinaires dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du design urbain, du patrimoine et de la mobilité;
- 3 d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis pour les contrats no 1 et 2, et par lequel la seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis pour le contrat no 3, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16443 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention;

Firme		Montant maximal
Atelier Civiliti inc.	Contrat no 1	1 837 070,55 \$
Lemay Co inc.	Contrat no 2	1 543 900,40 \$
Fahey et associés inc.	Contrat no 3	571 237,19 \$

4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté	à	l'unanimité.
Adopte	ч	i di la lililitic

20.40 1187889001

# CG18 0193

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Tour TDC Développements inc., pour fins de construction de logements sociaux et communautaires ou abordables, un immeuble d'une superficie de 1 072,8 mètres carrés, avec bâtiments dessus érigés, situé au quadrant sud-ouest des rues de la Montagne et Saint-Antoine Ouest, dans l'arrondissement de Ville-Marie, au prix de 5 550 000 \$, plus les taxes applicables

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0463;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu :

1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Tour TDC Développements inc. un immeuble avec bâtiments dessus érigés, situé au 1300 à 1304, 1306 à 1308, 1314 à 1316, 1320 à 1326 et 1330, rue Saint-Antoine Ouest, dans l'arrondissement de Ville-Marie, constitué des lots 1852 902, 1852 904, 1852 912, 1852 913, 1852 914, 1854 163, 1854 164, 1854 165 et 1854 166 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, aux fins de construction de logements sociaux et communautaires ou abordables, pour la somme de 5550 000 \$, plus les taxes applicables, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4- d'autoriser le greffier de la Ville, aux termes de la résolution à être adoptée, à signer tout projet d'acte de vente substantiellement conforme à l'entente-cadre Quad Windsor signée le 21 juin 2017 (CG17 0263).

Adopté à l'unanimité.
20.41 1171368004
<del></del>
Il est proposé par M. François Limoges
appuyé par M. Benoit Dorais
Et résolu :
de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 et 30.02 de l'ordre du jour.
Adopté à l'unanimité.
<del></del>
CG18 0194
Approuver le renouvellement du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, nationaux et métropolitains
Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 mars 2018 par sa résolution CE18 0339;
Il est proposé par M. François Limoges
appuyé par M. Benoit Dorais
Et résolu :
d'approuver le renouvellement du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, nationaux et métropolitains.
Adopté à l'unanimité.
30.01 1177315006

# Approuver le programme d'activités des commissions permanentes du conseil d'agglomération pour l'année 2018

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 21 mars 2018 par sa résolution CE18 0471;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

d'approuver le programme d'activités 2018 des commissions permanentes du conseil d'agglomération ciaprès:

# Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

- Projet de plan d'action 2018-2028 du Plan directeur du sport et du plein air urbains;

# Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Étude de l'évolution des hausses de loyers pour les commerçants, leurs conséquences sur l'économie de Montréal et les solutions pour les limiter (CM14 0948);
- Motion concernant l'implantation d'un méga centre commercial à l'angle des autoroutes 15 et 40, à Ville Mont-Royal (CM15 0372, CM15 1290 et CM16 1018);
- Consultation Économie collaborative et hébergement touristique résidentiel à court terme Le phénomène Airbnb Quel encadrement est souhaitable pour Montréal ?
- Consultation Les facteurs de vitalité et d'attractivité des artères commerciales montréalaises, l'angle du prix, de la vacance et du bail des locaux commerciaux;

# Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Déclaration contre l'intimidation sous toutes ses formes (CM16 0174) et Motion de l'opposition officielle sur la prévention de l'intimidation (CM16 0268);
- Motion pour la création de mesures d'hébergements d'urgence et d'accès aux ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les arrondissements périphériques (CM18 0113);

# Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- Améliorer les connaissances, les techniques de traitement et la gestion des sols contaminés à Montréal:
- Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal;

# Commission sur l'examen des contrats

 Contrats soumis par le comité exécutif qui répondent aux critères d'examen définis par les résolutions CM11 0202 et CG11 0082;

# Commission sur les finances et l'administration

- Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017;
- Programme triennal d'immobilisations 2019-2021;
- Prévisions budgétaires 2019 et budgets des sociétés paramunicipales;

# Commission sur l'inspecteur général

- Étude des rapports de l'inspecteur général;

# Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal

- Éventuelles modifications au schéma d'aménagement et de développement;

# Commission de la sécurité publique

- La Stratégie de réorganisation du SPVM;
- Le projet pilote des caméras portatives;
- Le continuum de la force et les armes intermédiaires;
- Les protocoles d'encadrement des manifestations;
- Le Bilan annuel du Service de police de la Ville de Montréal;
- Présentation du Rapport d'événement et de rétroaction. Inondations 2017;
- La diversité des effectifs au Service de sécurité incendie de Montréal;
- Rapport annuel des activités du Service de sécurité incendie de Montréal;
- Les maladies professionnelles chez les pompiers;

# Commission sur le transport et les travaux publics

- Identifier les enjeux et défis de l'arrivée éventuelle de la voiture autonome à Montréal (CM16 0628).

De plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.		
30.02 1183430004		

# CG18 0196

Avis de motion et présentation - Règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance situé sur le lot 5 798 658

# **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance situé sur le lot 5 798 658 » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.01 1175092011			

Avis de motion et présentation - Règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance situé sur les lots 1 713 026 et 1 713 027

# **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance situé sur les lots 1 713 026 et 1 713 027 » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.02 1175378010	

## CG18 0198

Avis de motion et présentation - Règlement autorisant un emprunt de 292 300 000 \$ pour le versement à l'Autorité régionale de transport métropolitain de contributions municipales spéciales destinées au financement de la part municipale des projets d'investissement dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des activités locales du Québec (SOFIL)

# **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 292 300 000 \$ pour le versement à l'Autorité régionale de transport métropolitain de contributions spéciales destinées au financement de la part municipale des projets d'investissement dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.03 1184348001	

# CG18 0199

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002)

# **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002) » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.04 1185075002			

Avis de motion et présentation - Règlement fixant le taux au mètre cube de l'eau en fonction des coûts réels relatifs à l'alimentation en eau potable aux fins de la quote-part tarifaire pour l'alimentation en eau potable (exercice financier 2017)

# **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement fixant le taux au mètre cube de l'eau en fonction des coûts réels relatifs à l'alimentation en eau potable aux fins de la quote-part tarifaire pour l'alimentation en eau potable (exercice financier 2017) » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.05 1183843001	

## CG18 0201

Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le Règlement autorisant la démolition de deux bâtiments ainsi que la construction et l'occupation, à des fins résidentielles, pour des personnes ayant besoin d'aide et d'hébergement, d'un bâtiment sur le lot 2 317 486 et une partie du lot adjacent 1 885 486 du cadastre du Québec (RCG 17-033) afin de remplacer le lot 2 317 486 par le lot 2 317 252

# **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant la démolition de deux bâtiments ainsi que la construction et l'occupation, à des fins résidentielles, pour des personnes ayant besoin d'aide et d'hébergement, d'un bâtiment sur le lot 2 317 486 et une partie du lot adjacent 1 885 486 du cadastre du Québec (RCG 17-033) » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.06 1185237018	

# CG18 0202

Avis de motion et présentation - Règlement autorisant un emprunt de 46 000 000 \$ afin de financer le projet de développement des installations du SPVM dans l'immeuble situé au 10351, rue Sherbrooke Est

# **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 46 000 000 \$ afin de financer le projet de développement des installations du SPVM dans l'immeuble situé au 10351, rue Sherbrooke Est » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.07 1187782001		

Adoption - Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière de remise d'amendes et de frais

Vu l'avis de motion donné du Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière de remise d'amendes et de frais à l'assemblée du conseil d'agglomération du 22 février 2018 par sa résolution CG18 0129 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0234;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière de remise d'amendes et de frais ».

Adopté à l'unanimité.

42.01 1173302006

Règlement RCG 18-009

# CG18 0204

# Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098)

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098) à l'assemblée du conseil d'agglomération du 22 février 2018 par sa résolution CG18 0130 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 février 2018 par sa résolution CE18 0229;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le remorquage des véhicules (03-098) ».

Adopté à l'unanimité.

42.02 1172748007

Règlement RCG 18-010

Approbation du Règlement R-174 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 1 347 795 072 \$ pour financer le projet « Acquisition de bus 12 mètres - phase 2 »

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2019 par sa résolution CE18 0415;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

# Et résolu :

- 1 d'approuver le règlement R-174 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 1 347 795 072 \$ pour financer le projet « Acquisition de bus 12 mètres - phase 2 » le tout conformément aux articles 123 et 135 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01);
- 2 d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2017-2026 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.		
45.01 1186213001		

# CG18 0206

Approbation du Règlement R-176 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 5 954 012 \$ pour financer le projet « Acquisition de bus électriques 9 mètres »

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0416;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

- 1 d'approuver le règlement R-176 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 5 954 012 \$ pour financer le projet « Acquisition de bus électriques 9 mètres », le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01) ;
- 2 d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.		
15.02 1186213002		

Approuver la nomination de madame Giuliana Fumagalli à titre de représentante élue de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension au conseil d'administration de PME MTL Centre-Est

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 28 février 2018 par sa résolution CE18 0309;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

d'approuver la nomination de madame Giuliana Fumagalli, à titre de représentante élue de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, au conseil d'administration de PME MTL Centre-Est.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1177016003

\_\_\_\_\_

#### CG18 0208

Approuver la nomination de madame Laurence Lavigne Lalonde comme représentante élue de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve au sein du conseil d'administration de PME MTL Centre-Est

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 28 février 2018 par sa résolution CE18 0310;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver la nomination de madame Laurence Lavigne Lalonde comme représentante élue de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve au conseil d'administration de PME Mtl Centre-Est.

Adopté à l'unanimité.

51.02 1176323005

\_\_\_\_\_

# CG18 0209

Nominations de membres au conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal et désignation du président

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0401;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - de nommer les personnes suivantes à titre de membres du conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal, pour un mandat de 2 ans à compter du 29 mars 2018 :

- M. Éric Alan Caldwell, conseiller de la Ville, en remplacement de M. Aref Salem;
- M. Younes Boukala, conseiller d'arrondissement, en remplacement de Mme Érika Duchesne;
- Mme Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement, en remplacement de Mme Elsie Lefebvre;
- 2 de désigner M. Éric Alan Caldwell au poste de président du conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité.		
51.03 1187590001		

Nominations de représentants de l'agglomération de Montréal au sein du conseil d'administration de Concertation régionale de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 mars 2018 par sa résolution CE18 0402;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

#### Et résolu :

1 - de nommer les personnes suivantes à titre de représentants de l'agglomération de Montréal au sein conseil d'administration de Concertation Montréal :

Mme Émilie Thuillier, conseillère de la Ville et mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville; Mme Josefina Blanco, conseillère de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

- M. Luc Gagnon, conseiller de l'arrondissement de Verdun;
- M. Jocelyn Pauzé, conseiller de la Ville, de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie;
- 2 de renouveler, pour une période de 2 années, le mandat des personnes suivantes au sein du conseil d'administration de Concertation Montréal :

Mme Karine Boivin-Roy, conseillère de la Ville, de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve;

- M. Richard Deschamps, conseiller de la Ville, de l'arrondissement de LaSalle;
- M. Robert Coutu, maire de Montréal-Est, représentant des villes liées.

Un débat s'engage.

Il est proposé par M. François Limoges appuyé par M. Benoit Dorais

d'apporter un amendement au premier paragraphe afin de remplacer la désignation de M. Luc Gagnon par celle de Mme Marie-Andrée Mauger.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité.
51.04 1180191001

À 17 h 40, tous les points de l'ordre du ju l'assemblée levée.	our ayant été étudiés, la présidente d'assemblée déclare
Manon BARBE Présidente d'assemblée	Yves SAINDON Greffier de la Ville
Tous et chacun des règlements et résolutions	ci-dessus relatés sont approuvés.
Valérie PLANTE Mairesse	